

***Demande de Réservation***  
***Salle du Quadrille***

Pour le : .....

NOM : .....

Prénom .....

Adresse : .....

.....

Tél. : .....

Salle entière       1/2 salle

Mariage     1 jour     2 jours     3 jours

Vin d'honneur

Exposition Vente

Banquet, Repas, Buffets

**Associations Bellevignaises**

Concours de belote, Loto, AG

Repas, soirée dansante

Après-midi dansant

Réunion d'Association

Utilisation de la sono:     oui     non

Les Clés sont à prendre et à remettre à la Mairie.

En cas de dégradation constatée lors de l'état des lieux, après la réservation, la caution sera encaissée par la Mairie, à concurrence des frais engagés pour la remise en état des dégradations.

S'engage, après avoir lu le règlement ci contre, à appliquer ce dernier.

A Bellevigny,

le .....

(lu et approuvé et signature)

Montant arrhes versées : .....

**Demande de réservation pour le : .....**

**L'état des lieux de la salle se fera avec un agent, le vendredi à 9 h 30.**

**Le locataire s'engage à régler le prix de location, indiqué sur la grille des tarifs en vigueur à la date d'utilisation de la salle. La réservation de la salle donne lieu au versement d'arrhes à hauteur de 50 %. Cette somme sera définitivement acquise à la collectivité en cas de désistement éventuel de la part de l'utilisateur.**

**Un chèque caution de 170 € est exigé lors de la remise des clés et sera conservé si le ménage est mal fait.**

**Un chèque caution de 170 € sera versé pour l'utilisation de la sono.**

**Une attestation d'assurance Responsabilité Civile sera impérativement fournie lors de la remise des clés.**

**UTILISATION** : nombre de personnes : 320

Grande salle d'environ 300 m<sup>2</sup> (24 x 12,5 incluant

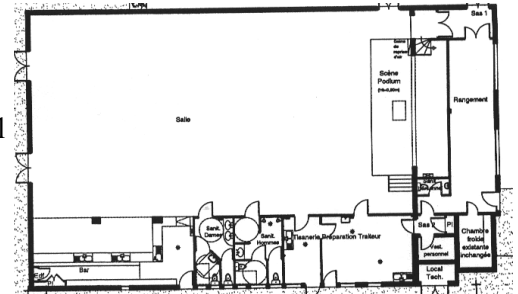
scène de 8 x 2,4 hauteur 0,9) zone bar 7,5 x 2,2

Tisannerie

Préparation traiteur : L'espace préparation traiteur est composé : d'un local plonge (évier, meuble traversant vers traiteur pour vaisselle, table inox, lave-vaisselle) et d'un local traiteur (1 armoire froid positif, un évier, plaques chauffantes (4 x 4Kw), une table chaleur ventilée).

300 chaises - 40 tables (1,85 x 0,80)

Les locaux ne sont pas prévus pour la préparation des repas. Les utilisateurs peuvent apporter ou se faire livrer par un traiteur des plats préparés. **Les réunions et repas doivent se terminer à DEUX Heures du matin au plus tard** (il est formellement interdit de dormir dans la salle).



**MESURES DE SECURITE** : l'utilisateur déclare qu'il prendra connaissance des consignes générales de sécurité à disposition dans la salle, lors de l'état des lieux et prend l'engagement de veiller scrupuleusement à leur application. Il déclare qu'il prendra note des dispositifs d'alarme et des moyens de lutte contre l'incendie ainsi que des voies d'évacuation.

**RESPONSABILITE** : Les utilisateurs sont responsables de toutes nuisances et de tous dommages aux abords de la salle. Les dégâts constatés seront à la charge du responsable. Les lumières doivent être éteintes en quittant la salle. Les feux d'artifices ne sont pas autorisés sauf avec autorisation de la Mairie et de la Préfecture.

Une attention particulière devra être portée pour éviter bruits et nuisances à l'égard du voisinage.

**A votre disposition, en cas d'urgence, un téléphone (N° de la salle 02 51 41 93 06).**

**PROPRETE** : les locaux doivent être laissés propres. Le matériel de la cuisine de la salle doit être nettoyé et essuyé.

Il est interdit de mettre des décorations au plafond. Les déchets doivent être ramassés dans des sacs poubelles fermés puis mis dans le container prévu à cet effet. Prévoir torchons, produits d'entretien, éponges, sacs poubelles.

**Note** : chaque utilisateur, particulier ou association, garde la responsabilité de ses activités et doit prendre les mesures nécessaires correspondantes : assurance de responsabilité civile, trousse d'urgence particulière en fonction de l'activité ou de l'état de santé des utilisateurs, surveillance des enfants (en particulier de ceux jouant à l'extérieur).

**EN CAS DE MANQUEMENT A CES REGLES, LA MISE A DISPOSITION DES SALLES POURRAIT ETRE ULTERIEUREMENT REFUSEE.**

# Salle du Quadrille

## Tarifs 2026

Objet de la manifestation	Tarifs Bellevignois			Tarifs non Bellevignois		
	Tarifs (1)* (2)	Arrhes versés à la réservation 50 %	Solde à la remise des clés	Tarifs (1)* (2)	Arrhes versés à la réservation 50 %	Solde à la remise des clés

### Salle entière

Mariage - repas - buffet - banquet : 1 jour	354,00 €	177,00 €	177,00 €	641,00 €	320,50 €	320,50 €
Mariage - repas - buffet - banquet : 2 jours	531,00 €	265,50 €	265,50 €	961,50 €	480,75 €	480,75 €
Mariage - repas - buffet - banquet : 3 jours	708,00 €	354,00 €	354,00 €	1 282,00 €	641,00 €	641,00 €
Vin d'honneur, réunion, AG	177,00 €	88,50 €	88,50 €	322,00 €	161,00 €	161,00 €
Activités commerciales	641,00 €	320,50 €	320,50 €	641,00 €	320,50 €	320,50 €

### 1/2 salle

Mariage - repas - buffet - banquet : 1 jour	234,00 €	117,00 €	117,00 €	419,00 €	209,50 €	209,50 €
Mariage - repas - buffet - banquet : 2 jours	351,00 €	175,50 €	175,50 €	628,50 €	314,25 €	314,25 €
Mariage - repas - buffet - banquet : 3 jours	468,00 €	234,00 €	234,00 €	838,00 €	419,00 €	419,00 €
Vin d'honneur, réunion, AG	117,00 €	58,50 €	58,50 €	211,00 €	105,50 €	105,50 €
Activités commerciales	419,00 €	209,50 €	209,50 €	419,00 €	209,50 €	209,50 €

(1) Gratuit pour les réunions associatives Bellevignaises (AG, réunions...) et activités associatives Bellevignaises propres à la salle : théâtre, bourses, palets, gymnastique, yoga, danse... et pour les réunions après sépulture (familles Bellevignaises)

(2) Les 2 premières locations gratuites pour les associations et comités d'entreprises Bellevignaises

**En cas de problème « UNIQUEMENT POUR LES URGENCES » : 02 51 41 29 43**